

Société / Faits divers / Justice

SARREGUEMINES Transports

Redevance du tram-train : les maires de Sarreguemines et Sarrebruck inquiets

Nicolas THIERCY



Le maire de Sarrebruck Uwe Conradt et Marc Zingraff, maire de Sarreguemines, souhaitent le maintien pérenne du service transfrontalier de la Saarbahn entre les deux villes. Photo DR

Le maire de Sarreguemines Marc Zingraff et son homologue de Sarrebruck Uwe Conradt souhaitent le maintien du tram-train entre les deux villes. Un service mis en danger par la redevance ferroviaire sur le réseau français qui vient de subir une forte hausse rétroactive.

[Depuis le 27 octobre 1997, le tram-train régional Saarbahn circule entre Sarrebruck et Sarreguemines](#) en utilisant le réseau ferroviaire français sur une longueur de 800 mètres. Pour cela, la SNCF perçoit des redevances dont le montant était négocié par des conventions successives ces dernières années.

La convention la plus récente à ce sujet a été signée entre les parties en 2017. Elle prévoyait une prolongation du contrat « à conditions égales », les frais étant adaptés annuellement selon le taux d'inflation.

« Pour l'année 2018, la Saarbahn a payé un montant d'environ 92 000 € pour l'utilisation du tronçon français, alors que le montant prévu rétroactivement pour 2019 s'élève à environ... 168 000 € ! », fustigent les deux élus. « Cette augmentation conséquente qui représente presque le double n'était pas prévue initialement », s'indignent-ils.

• Des courriers à Paris et Berlin

Les deux maires ont donc décidé de lancer un appel aux autorités pour « ne plus mettre en danger le transport transfrontalier de la Saarbahn par une augmentation exagérée des redevances ferroviaires sans tenir compte de la situation particulière » du territoire. Des courriers ont été adressés à Paris, au ministre délégué aux Transports, à la ministre de la Transition écologique, au secrétaire d'État chargé des affaires européennes, mais aussi à Berlin, au ministre des Transports, au ministre d'État président du comité franco-allemand pour la coopération transfrontalière ou encore à la ministre sarroise des Transports, entre autres.

« Dans une région au cœur de l'Europe où les habitants vivent dans un bassin de vie transfrontalier commun, où le travail et les loisirs ne connaissent pas de frontières, [un transport en commun transfrontalier performant, pratique et écologique comme le tram-train, est d'une nécessité essentielle](#) », soutiennent les deux élus.

Hasard du calendrier, cette inquiétude des élus intervient alors que la Commission européenne a placé l'année 2021 comme l'année européenne du rail...



Le tram-train est un symbole fort de la coopération franco-allemande dans le domaine des transports en commun. Il illustre en même temps les obstacles « bureaucratiques » auxquels le transport régional transfrontalier est confronté. Photo RL /Thierry NICOLAS